

POUR RECEVOIR UNE
SUBVENTION IL FAUT
JUSTE SE PROCURER
CETTE JOLIE PETITE
CARTE!





RÉGION AUVERGNE

AUGMENTATION INJUSTIFIÉE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Sitôt élue en 2004, la nouvelle majorité socialiste a décidé d'augmenter massivement les impôts en Auvergne. Une fois n'est pas coutume, tout a été mis en œuvre pour expliquer aux Auvergnats que ces augmentations résultaient du désengagement de l'Etat et de la décentralisation. Avec plus de 67 % d'augmentation des impôts régionaux entre 2004 et 2008, la région Auvergne peut revendiquer le titre de championne du matraquage fiscal.

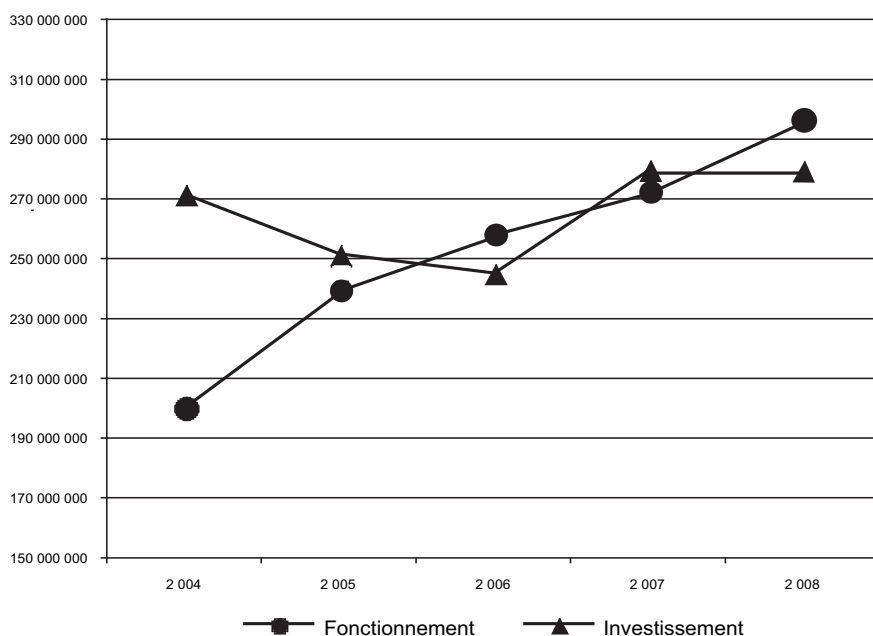
CHER FESTIVAL

Souhaitant laisser sa marque dans la vie culturelle auvergnate et, accessoirement attirer les jeunes électeurs, la majorité régionale créa ex-nihilo un festival européen de musiques actuelles. Bilan de l'édition 2007 : 16 000 spectateurs selon les organisateurs, 4 500 selon d'autres sources. Pour 360 000 euros de subventions, cela fait tout de même cher la place.

Toujours plus d'impôts

Avec les 30 % déjà infligés aux Auvergnats en 2005 – soit au total 67,5 % d'augmentation des trois impôts régionaux en 4 ans, la région Auvergne figure dans le peloton de tête des régions ayant le plus recouru à l'impôt depuis 2004. Malgré une pause en 2008 et ses engagements, le Président du Conseil régional d'Auvergne commence à préparer les esprits à une possible nouvelle augmentation en 2009... pour pallier « le désengagement de l'Etat » et « faire face au coût de la

EXPLOSION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU DÉTRIMENT DES INVESTISSEMENTS



On peut dès lors s'interroger sur l'emploi de ses rentrées fiscales supplémentaires. La réponse peut se trouver au niveau des charges de fonctionnement de la Région Auvergne qui ont augmenté, hors décentralisation, de 47 % depuis 2004, passant de 199,4 millions d'euros à 293,4 millions.

Dans le même temps, les dépenses d'investissements, celles qui préparent l'avenir, n'ont pas évolué, ayant progressé d'à peine 3,20 % de 2004 à 2008, après deux années de baisse importante en 2005 et 2006.

décentralisation ».

C'est sous le même prétexte qu'il justifia sa décision de moduler à son taux maximum la TIPP en 2007 puis en 2008.

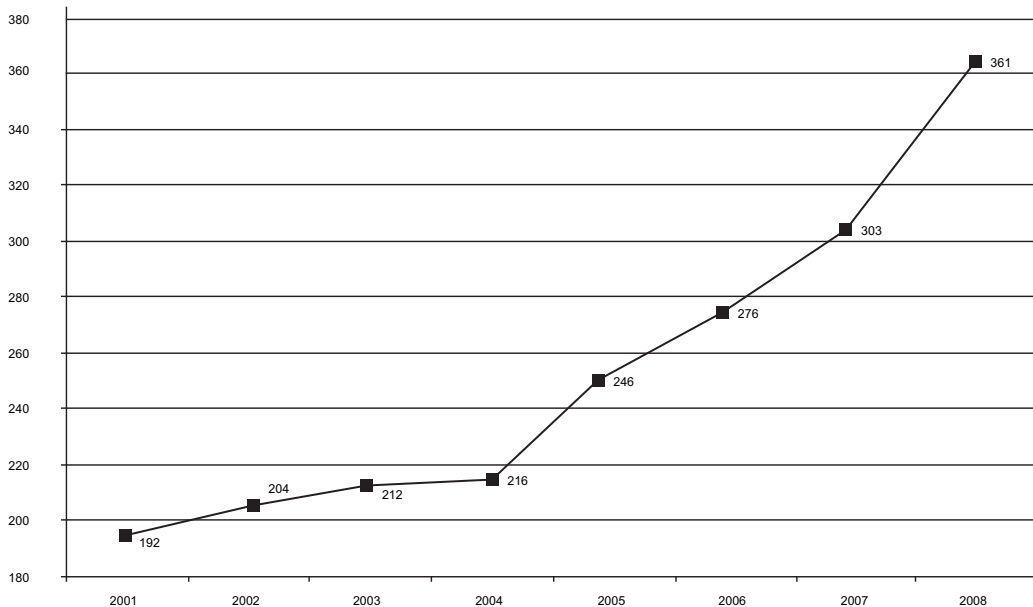
Au total, ces différentes augmentations ont rapporté à la Région Auvergne près de **140 millions pour les taxes locales, 28 millions pour la TIPP, soit près**

de 168 millions d'euros supplémentaires prélevés sur les ménages et les entreprises auvergnates en quatre ans.

Or un rapport présenté par le Président du Conseil régional d'Auvergne vient de chiffrer précisément le bilan de l'Acte II de la Décentralisation.

Détaillant le coût des

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2001 À 2008



Avec plus de **67% d'augmentation des effectifs**, le personnel est assurément un domaine dans lequel la politique de la gauche régionale s'est illustrée. Alors que le Conseil régional d'Auvergne ne comptait que 216 agents en 2004, ses effectifs sont progressivement montés à 361 agents en 2008.

D'une structure légère et réactive articulée autour de 5 missions en 2004, le Conseil Régional d'Auvergne enfle d'année en année pour devenir une grosse machine bureaucratique qui ne compte pas moins désormais de 11 directions, avec autant de directeurs et sous-directeurs.

LA NOTE D'HÔTEL PROMET D'ÊTRE SALÉE

Aussitôt installée au Conseil Régional d'Auvergne, la nouvelle majorité régionale décide la construction d'un nouvel Hôtel de Région. Une étude est menée, le terrain acheté, le concours d'architecte lancé. La construction coûtera 45 millions à la Région. La première pierre n'est toujours pas posée, les appels d'offres pas encore lancés. Mais la facture a été réévaluée : c'est désormais au moins 70 millions d'euros qu'il faudra s'attendre à déboursier !

“ Avec plus de 67 % d'augmentation des impôts régionaux entre 2004 et 2008, la région Auvergne peut revendiquer le titre de championne du matraquage fiscal.”

Région Auvergne

compétences transférées, les charges induites et les propres décisions de gestion de la majorité de

gauche sur ces nouvelles compétences, il tente de démontrer laborieusement que cette loi a

asphyxié la Région Auvergne.

Ainsi sur la période 2005-2007, l'exécution des comptes montre que le coût des compétences (charges induites comprises) s'est élevé à 72,2 millions d'euros tandis que sur la même période l'Etat a transféré à la Région 74,6 millions d'euros, soit 2,4 millions de plus que les dépenses réellement constatées.

Ce n'est qu'en prenant en compte ses propres décisions (gratuité des formations sanitaires et sociales, régime indemnitaire des agents des lycées, ...) que le Président de Région arrive à trouver un déficit de l'ordre de 2 millions en 3 ans, chiffre sans commune mesure avec les recettes fiscales supplémentaires perçues pendant le même période.

L'économie délaissée

Ainsi depuis 2004, les crédits consacrés à l'Industrie, au Commerce et à l'Artisanat dans les budgets primitifs stagnent autour de 21 millions d'euros, alors que les

LA POLITIQUE CULTURELLE RÉGIONALE DISJONCTE

En 2005, la majorité régionale décide de réunir les différentes associations culturelles régionales au sein d'une agence culturelle régionale unique.

En 2006, né ainsi

« Le Transfo » dont la Présidence est confiée à Laure ADLER, ancienne Conseillère de François Mitterrand et ancienne Directrice de France Culture.

Rebondissements en 2008. Le directeur du Transfo prend la direction de campagne du Maire socialiste sortant de Clermont-Ferrand.

Cela est de trop pour la Présidente de l'Agence culturelle qui

démissionne aussitôt, suivie de son vice-président, en dénonçant le manquement du directeur à son devoir de réserve et de neutralité : « La culture et la politique ne peuvent pas être aussi intimement liées. », déclare-t-elle. Elle en profite pour égratigner l'action du Transfo et

de son Directeur :

« ... la définition d'une politique culturelle ambitieuse pour tous n'a pas connu le moindre début de réflexion... »

Avis confirmé par le Préfet qui dénonce

« l'insuffisance dans la stratégie générale, dans la définition des actions conduites et leurs modalités d'exécution et d'évolution » et rappelle que « dans tous les cas, le jugement technique [des experts de la DRAC] et [leurs] rapports transmis ont été défavorables dans l'appréciation de la qualité de l'action conduite ».

Au final, alors que cinq associations culturelles indépendantes fonctionnaient bien jusque-là, la tentative de les asservir au sein du transfo est en train de se transformer en un véritable gâchis qui aura tout de même coûté 640 000 euros à la région en 2008.

dépenses d'intervention totales de la Région augmentaient de 28 %. Au delà des chiffres, l'attitude de la majorité socialiste vis-à-vis du monde économique est significative du manque d'intérêt qu'elle lui porte. En mai 2006, après adoption du Schéma régional de développement économique, les modalités des nouvelles aides sont décidées. Seules les entreprises extérieures à l'Auvergne et venant s'y installer pourront désormais bénéficier d'aides directes, les entreprises auvergnates devant se contenter de garanties d'emprunts. Constatant l'inadéquation du dispositif et son échec, la majorité le modifie lors du vote du budget 2007. Nouvel échec : les entreprises extérieures ne sont pas attirées par les programmes, les entreprises auvergnates en développement sont pénalisées et souffrent pour financer leurs investissements. Nouvelle marche arrière et abandon du système mis en place

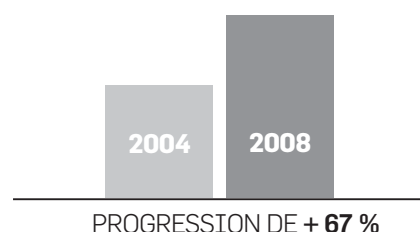
en 2006 pour rouvrir les aides directes aux entreprises locales. Au final, pendant deux années, le Conseil régional d'Auvergne aura tourné le dos aux entreprises et à l'emploi.

L'agriculture abandonnée

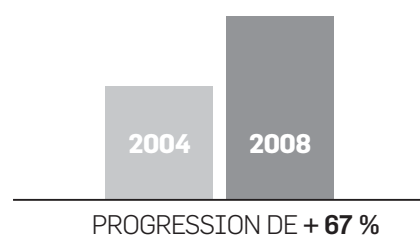
Si les entreprises sont délaissées, l'agriculture, elle, est totalement abandonnée. Alors qu'elle représente en Auvergne 8,5 % des emplois, soit le double de la moyenne nationale, le budget que lui consacre la Région Auvergne ne cesse de diminuer. 14 millions d'euros d'autorisations de programme étaient ainsi inscrits en 2004, elles sont passées à 11 millions en 2005, 9,5 millions en 2006, 8 millions en 2007 pour tomber à seulement 5,6 millions en 2008. L'agriculture, élément essentiel du développement économique auvergnat mais aussi de l'aménagement du territoire et du maintien des populations n'est désormais plus la priorité du Conseil régional d'Auvergne.

“ L'agriculture, élément essentiel du développement économique auvergnat n'est désormais plus la priorité du Conseil régional ”

TAXE PROFESSIONNELLE



TAXE FONCIER BÂTI



TAXE FONCIER NON BÂTI

